



P.L.U.i.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

3.2. - Règlement - Document graphique

A - Ensemble du territoire
1 - Commune d'Avord

Echelle : 1 / 75000

LEGENDE
LES DIFFERENTES ZONES
 UA : Zone urbaine dense / Up : Zone urbaine, secteur patrimonial
 UE : Zone urbaine à vocation d'équipements, loisirs et tourisme
 Uf : Zone urbaine à vocation d'activités
 Uj : Zone urbaine de jardins
 Um : Zone urbaine militaire (secteur bâti de la base aérienne)
 Ur : Zone urbaine présentant des risques d'effondrement de terrain
 Uv : Zone urbaine à vocation de résidences secondaires / UVA : secteur conditionné sur Vexivy
 UAU : Zone à urbaniser alternative généraliste / UAL : secteur conditionné sur Vexivy
 JAUL : Zone à urbaniser alternative généraliste (risque potentiel lié au champ de tir)
 LAUL : Zone à urbaniser alternative d'activités
 ZAUL : Zone à urbaniser alternative généraliste

A : Zone agricole
 Ab : Zone agricole présentant un intérêt pour la biodiversité
 Abi : Zone agricole constructible à vocation d'habitat
 N : Zone naturelle
 Nb : Secteur naturel de réservoir (secteur institutionnel : ZNIEFF...)
 Nc : Secteur de carrière
 Nd : Secteur naturel de jardins
 Nl : Secteur naturel de loisirs / NLD : avec sensibilité environnementale
 Nli : Secteur du champ de tir militaire
 Nmba : Secteur filièrement bâti de la base aérienne et de l'EPHu

PRESCRIPTIONS PARTICULIERES
Prescriptions surfaciques diverses
 X : Emplacement réservé
 Y : Élément de paysage naturel ou bâti
 Z : Réservoirs et continuités écologiques
 A : Secteur protégé en raison de la richesse du sous-sol
Prescriptions ponctuelles : Éléments de paysage bâtis ou naturels (L.151-19)
 B : Bâtiment (château, maison de maître, bâtiment traditionnel, grange...)
 P : Parc
 C : Croix, calvaire
Autres prescriptions ponctuelles
 D : Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
 E : Secteur pour le maintien de la diversité commerciale
Prescriptions linéaires : Éléments de paysage bâtis ou naturels (L.151-19)
 F : Éléments de paysage : haie
 G : Éléments de paysage : mur
 H : Chemins à conserver
Prescriptions linéaires : Éléments de biodiversité (L.151-23)
 I : Réservoirs et continuités écologiques
 J : Éléments de zone ou milieu humide

N°	Commune	Localisation	Objet	Bénéficiaire
1	AVORD	Route de Baugy (RD 71)	Pôle aéronautique	Commune d'Avord
2	AVORD	Route de Baugy (RD 71)	Aménagement d'un carrefour	Commune d'Avord
3	AVORD	Route de Baugy (RD 71)	Équipements publics	Commune d'Avord
4	BAUGY	Route de Baugy (RD 71)	Extension de la station d'épuration	Commune de Baugy
5	BAUGY	Route d'Avord (RD 71)	Extension de la station d'épuration	Commune de Baugy
6	BAUGY	Bord de la Biondome	Création de cheminement et jardin	Commune de Baugy
7	CHAUMOUX-MARCELLY	Arrière de l'église	Espace public	Commune de Chaumoux
8	ETRECHY	Arrière de l'église	Espace public	Commune de Chaumoux
9	ETRECHY	Arrière de l'église	Création de cheminement et jardin	Commune de Chaumoux
10	NOMANT-EN-GOUT	Avenue GI de Gailly (RD 158)	Chemins bordant la mairie	Commune d'Etretchy
11	SAUVIGNY-EN-SEPTAINE	Rue de lauzages	Aménagement d'un espace public	Commune de Nohant
12	SAUVIGNY-EN-SEPTAINE	Rue de lauzages	Aménagement d'un espace public	Commune de Sauvigny
13	VILLABON	Route de Bourges (RD 12)	Aménagement du carrefour	Commune de Sauvigny
14	VILLABON	Route de Bourges (RD 12)	Aménagement du carrefour	Commune de Villabon